

À l'aune de la refonte des produits d'épargne retraite initiée par la loi Pacte, les différents opérateurs du marché (re)considèrent l'opportunité de loger leur activité au sein d'une structure dédiée telle que le **Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire – FRPS**. Des premières réflexions à la mise en œuvre opérationnelle, un projet FRPS nécessite une organisation robuste autour de plusieurs étapes clés mobilisant des ressources internes et externes et s'inscrivant dans un parcours de plusieurs mois. **GALEA fait le point sur les enjeux de création d'un FRPS.**

FRPS

Focus sur l'opportunité et le processus de mise en œuvre

LES ATOUTS

Solvabilité 2
vs.
FRPS-IORP 2



un référentiel prudentiel **ad-hoc et adapté**

une **allocation d'actifs** adaptée aux engagements de retraite

Un dispositif qui séduit de plus en plus.

7 agréments accordés par l'ACPR depuis 2018



1 demande d'agrément déposée par Axa

Aviva, Sacra, Malakoff Humanis, Institution Prévoyance Banque Populaire, Institution Austerlitz, Allianz, Médicis

L'ÉTAT DU MARCHÉ

2 demandes d'agrément en 2020...

Un regain d'intérêt ...

Axa
45,9 Mds €*
1



Allianz
16,5 Mds €*
6



* encours de l'épargne retraite chiffres 2019 / Argus de l'Assurance

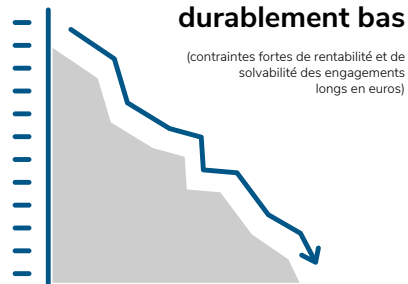
... parmi le top 10 des acteurs du marché



... porté par des ambitions communes avec la **Loi PACTE**

- développement de l'épargne retraite ;
- convergence des périmètres ;
- cantonnement des engagements et protection des épargnants.

... dans un contexte de **taux durablement bas**



LES ÉTAPES CLÉS

Pour les opérateurs et les souscripteurs qui envisagent cette alternative, de nombreuses questions se posent : quels critères de choix fondamentaux à considérer dans l'étude d'opportunité ? sur quel périmètre et quel encours critique fonder la création du FRPS ? une fois le projet lancé, sur quel horizon de temps et sous quels aspects aborder la procédure d'agrément avec l'ACPR ?

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

- Définition d'**objectifs différents selon les contextes** : transformation de structure ou création d'une structure nouvelle ;
- Identification du **périmètre à transférer** (volume, choix des actifs et valeur de transfert) ;
- Analyse des **opportunités et risques** à adapter (selon l'activité, la nature et les contraintes sur les passifs, l'allocation d'actifs, les éventuels cantons existants etc ...) ;
- Réalisation du **business plan** ;
- Mesures des **contraintes de solvabilité** dans les deux référentiels prudentiels pour évaluer les **gains espérés en fonds propres**.

ÉTUDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

- Réalisation de **comptes prévisionnels** ;
- Mise en oeuvre des **tests de résistance** FRPS pour calibrer les **besoins en fonds propres initiaux** et mise en oeuvre d'une partie du **reporting prudentiel** ;
- Réalisation de **simulations supplémentaires** (ORSA exceptionnel, reverse stress tests, chocs aggravés) ;
- Révision des expertises, des notes techniques et des politiques écrites.



IMPLICATION DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES

- Des échanges réguliers et stratégiques avec le **Conseil d'administration ou de surveillance et les fonctions clés** ;
- De nombreux échanges avec l'**ACPR** impliquant une charge administrative importante à prévoir.



Projet sur 1 à 2 ans
(dont 6 mois de délai d'instruction du dossier par l'ACPR)



Un coût de mise en place opérationnelle s'ajoutant au coût du dossier d'agrément

Mise en place opérationnelle

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Le cabinet GALEA a accompagné avec succès plusieurs acteurs du marché dans leurs réflexions et la mise en place de leurs dispositifs FRPS.

- Réalisation d'études d'opportunité et animation de groupes de travail ;
- Mise en oeuvre du processus ORSA et aide à la rédaction du rapport ;
- Rédaction des rapports RSR et SFCR ;
- Mise en oeuvre des tests de résistance ;
- Mise en place des *reportings* annuels et trimestriels FRPS et suivi du projet ;
- Analyse continue de la réglementation FRPS, IORP 2 et PACTE.

CONTACTS

NADIA ENG
MÉLISSANDE SANCHEZ
MAUD VANNIER MOREAU

neng@galea-associes.eu
msanchez@galea-associes.eu
mvannier@galea-associes.eu